



## Agenda

**Lundi 30 septembre**

-11h : Commission de jury du Prix Louis Cros.

-15h : **Catherine BRÉCHIGNAC**, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences : « *La science à l'international : le rôle de la France* ».

**Lundi 7 octobre**

-15h : **Serge SUR**, professeur émérite à l'université Panthéon-Assas : « L'influence française sur le droit international »

-17h : comité secret (**quorum obligatoire**)

**Lundi 14 octobre**

-10h : Entretien académique « Le rayonnement artistique de la France », avec une introduction de

**Georges-Henri SOUTOU**, une communication de **Jean-Robert PITTE** : « La gastronomie » et les contributions de plusieurs membres de l'Académie des beaux-arts (Grande Salle des Séances).

15h : **Laurent PETITGIRARD**, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts : « Les Arts français à l'étranger : rayonnement et disparités » .



Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 16 septembre, le président **Georges-Henri Soutou** fait procéder aux dépôts d'ouvrages. **Jean-Robert Pitte** dépose sur le bureau l'ouvrage de Matthieu Arnold, *Oscar Cullmann*, Editions Olivétan, Lyon, 2019 (143 p.). **Yves Gaudemet** dépose l'ouvrage de Constantin Yannakopoulos, *La déréglementation constitutionnelle en Europe*, Sakkoulas Publications, Athènes-Salonique, 2019 (263 p.).

Le président introduit ensuite la communication de Pauline Schnapper intitulée : « La politique européenne de la France et le Brexit - 2017-2019 ». Madame Schnapper commence en rappelant que si le Brexit représente un défi sans précédent pour l'Union européenne, il l'est peut-être plus encore pour un président français élu sur un ambitieux programme de relance de l'intégration européenne. Si Londres espérait s'appuyer sur des relations bilatérales privilégiées pour négocier des conditions de retrait favorables, cet espoir s'est révélé vain au fil des mois, déjoué par un front uni des 27 qui s'est révélé plus solide que prévu et par l'affermissement de la position française. Face à l'enlisement de la situation politique à Londres, la France est progressivement passée d'une position plutôt conciliante à une position ferme visant à régler le plus vite possible le Brexit, quitte à se résoudre à une sortie sans accord. La vision européenne du président Macron s'est forgée dans le contexte des crises multiples traversées par l'Union depuis 2005 qui ont renforcé dans l'opinion la perception de l'impuissance de celle-ci à protéger ses citoyens et ses frontières. Or, pour E. Macron, l'Europe est le seul échelon politique pertinent face aux grands défis et la « souveraineté européenne » est le niveau de réponse adapté pour faire exister nos valeurs et nos intérêts dans le monde actuel, bien plus que la « souveraineté nationale » défendue outre-Manche. Sur la base des orientations adoptées à l'unanimité lors du Conseil européen du 29 avril 2017, les négociations ont été conduites exclusivement par l'équipe de Michel Barnier, la première étape portant sur les modalités de sortie, la question de la frontière entre le nord et le sud de l'Irlande y étant centrale, l'enjeu étant de ne pas réintroduire de frontière physique entre les deux Irlande, la disparition de celle-ci (depuis les accords de paix de Belfast en 1998) étant un élément déterminant du processus de paix. Le plan Chequers proposé en juillet 2018 par Theresa May, qui proposait la création d'une zone de libre-échange uniquement pour les marchandises - contraire au principe de l'intégrité du marché unique - fut rejeté par M. Barnier, rejet confirmé lors du sommet européen de Salzbourg au cours duquel E. Macron se montra inflexible. Le fameux *backstop* concédé par Theresa May qui acceptait que le Royaume-Uni reste dans l'union douanière lors de la période de transition de façon à éviter les contrôles douaniers en Irlande déclencha l'opposition des plus virulents de son parti et la mit dans l'incapacité, par trois fois, de faire ratifier cet accord au Parlement. Après le premier échec de la ratification, E. Macron, exprimant une impatience grandissante face au temps et à l'énergie dépensés par l'Union Européenne à discuter du Brexit, refusa la réouverture de négociations sur l'accord de retrait, contrairement à Angela Merkel, prête à concéder un an de report pour éviter une sortie sans accord. Finalement, les 27 trouvèrent un compromis de 6 mois menant au 31 octobre 2019. Les événements ont donc plutôt donné raison à la ligne du Président français, Theresa May ne proposant aucun plan précis pour sortir de l'impasse et Boris Johnson adoptant une position jusqu'au-boutiste, visant à sortir de l'Union quoi qu'il arrive, y compris sans accord, le 31 octobre. A l'heure actuelle, le risque s'en est accru, mais il est accueilli dans une relative indifférence par les autorités françaises, s'estimant préparées. Quant à la stratégie des 27 exprimée par la *Task force*, elle s'inscrit finalement dans cette vision macronienne de l'Union européenne.

A l'issue de sa communication, Madame Pauline Schnapper a répondu aux questions et observations d'**Yvon Gattaz**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean-David Levitte**, **Jacques de Larosière**, **Denis Kessler**, **Jean-Claude Trichet**, **Daniel Andler**, **Jean Baechler**, **Michel Pébereau**, **Pierre Delvolvé**, **Haïm Korsia**, **Georges-Henri Soutou**.

## Dans la presse et sur les ondes

**Jean-Claude Trichet** continue inlassablement d'expliquer sur les ondes la politique des banques centrales et de leur apporter sa confiance alors que celles-ci sont placées sous une forte pression face à une économie des pays avancés (Suisse, Japon) et de la zone euro en plein ralentissement, et d'en appeler à la responsabilité partagée des gouvernements et des partenaires sociaux pour soutenir la compétitivité : le 11 septembre, il s'est exprimé sur [CNBC USA](#) (en anglais), le 12 sur [BFMBusiness](#) quelques heures avant la dernière conférence de presse de Mario Draghi, l'actuel président de la BCE, et le 13 sur [CNBC Europe](#). Ce n'est pas la BCE qui prend des mesures anormales mais la situation à laquelle elle s'efforce de répondre qui est tout sauf normale. C'est pourquoi il est capital que les pays européens s'efforcent d'atteindre le plein emploi et que la France, en particulier, poursuive les réformes structurelles qu'elle a engagées pour parvenir au plein emploi – après la réforme du marché du travail, celle des retraites en est un volet à part entière – et soit attentive au coût et aux dépenses publiques en général. Soulignant que l'Europe a mieux résisté que d'autres pays au ralentissement, il l'appelle à se concentrer sur sa propre croissance pour affronter unie le défi que constituera, tôt ou tard, la fin du long cycle de croissance continue que connaissent les Etats-Unis.

Dans l'éditorial qu'il signe pour *Challenges* le 19 septembre, **Denis Kessler** en appelle à un nouveau pacte social inter-générationnel à travers une réforme en profondeur du système de retraite dont l'évolution est indispensable au nom de l'équité et de l'efficacité. Selon lui, la réforme proposée par Jean-Paul Delevoye va dans le bon sens en cherchant à unifier le patchwork de régimes différents mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il plaide pour une convergence vers un système à points pour tous les régimes et alerte sur le fait que cette réforme demandera du temps, supposera de la pédagogie et risque de susciter beaucoup de résistances mais qu'il en va de la capacité de la France à préparer son avenir.

Alors que la date officielle du Brexit approche (31 octobre), **Jean-Claude Juncker**, président de la Commission européenne, a déclaré sur la chaîne de télévision *Sky News*, le 19 septembre, vouloir encore croire en la possibilité d'un accord et être prêt à faire l'impasse sur le *backstop* si le Gouvernement britannique vient à présenter une alternative crédible.

Le vendredi 20 septembre, **Jean-Robert Pitte** était à l'honneur de « Menu », l'émission du *Figaro Live* dédiée aux croisières mythiques et consacrée à la croisière thématique « Saveurs, vignes et océans ». De Lisbonne à Portsmouth, en passant par Pauillac dans le Médoc, la vie à bord en est rythmée par les interventions de l'académicien, du sommelier Eric Beaumard, de Jérôme Lacressonnière (Ducasse conseil) et du chef des opérations hôtelières de la compagnie Ponant Sylvain Posso.

## À savoir

Le 11 septembre, **Bruno Cotte** a participé, sous la présidence de Pierre Corvol, président de l'académie des sciences et de l'Institut, au colloque « *Droits humains et éducation scientifique* » organisé par l'académie des sciences et la Léopoldina (Nationale Akademie der Wissenschaften). Son propos s'intitulait : « *Les droits de l'homme : utopie ou réalité* » ?

Le 17 septembre, il a ouvert l'enseignement du nouveau Master 2 consacré à « *La Justice pénale internationale* » créé par l'université Paris II – Panthéon Assas. Parrain de cette première promotion, il a évoqué devant elle « *L'avenir de la justice pénale internationale* ».

Le 20 septembre, **Jacques de Larosière** est intervenu à Chamonix, à l'occasion de l'Assemblée Annuelle du groupe de réflexion : « Meetings of Minds », sur les thèmes de la politique monétaire et des changements fondamentaux qui ont marqué l'économie depuis un demi-siècle.

Le 17 septembre, **Jean-François Mattei** a présenté le rapport de l'Académie Nationale de Médecine sur le projet de loi relatif à la bioéthique. Si l'ANM reconnaît la légitimité du désir de maternité chez toute femme, elle souligne avec vigueur que la conception délibérée d'un enfant sans père constitue une rupture anthropologique majeure dont on n'est pas en mesure d'évaluer l'impact sur le développement psychologique de l'enfant. Par ailleurs, l'ANM souligne que ce projet de loi soulève des questions qui sont davantage sociétales que médicales.

Invité à Rabat par l'Académie du royaume du Maroc, **Pierre Brunel** a participé à l'organisation du colloque sur « La palette marocaine d'Eugène Delacroix de 1832 à 1863 » qui s'est déroulé du 11 au 13 septembre. Le 21 septembre, au Procope, il a remis le prix Ethiophil - association qu'il préside et qui a pour vocation de favoriser le développement des littératures francophones -, à l'écrivain ivoirien Gauz pour son roman *Camarade Papa*.

Le 19 septembre, **Thierry de Montbrial** a accordé un entretien à la revue *Forbes* pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'IFRI, deuxième think tank au monde dont l'influence ne cesse de grandir (en ligne sur sa page d'académicien).

## En bref

Trois personnalités françaises étaient invitées à intervenir à l'UNESCO à l'*Arab international investor forum* : l'ambassadeur Jean-Daniel Tordjman, le Professeur Alim-Louis Benabid et Ghislaine Alajouanine, correspondante de l'Académie, qui s'est exprimée sur le thème « Responsabilité sociale de l'entreprise et innovation ».